

**Avis du Comité d'accréditation sur la demande d'accréditation
de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour à délivrer le label CMI-Figure®
« Ingénierie territoriale, politiques locales et transitions environnementales »**

Le Coursus Master en Ingénierie « Ingénierie territoriale, politiques locales et transitions environnementales » (nommé en abrégé CMI INTERRE) de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) va préparer aux missions d'ingénieur de projets territoriaux dont la complexité vient de la nécessité de parfaitement comprendre les enjeux sociaux et environnementaux et de fournir une solution correspondant à la maîtrise des politiques publiques en matière de transition environnementale. La transition environnementale, objet de ces projets, est considérée comme un changement systémique complexe. Les collectivités, les agences parapubliques et les bureaux d'études seront les principaux employeurs des futurs diplômés.

Ce CMI a pour formations-soutiens la licence « Géographie et aménagement » (parcours « Territoires, développement durable et transition environnementale ») et au niveau master principalement celui intitulé « Géographie, aménagement, environnement, développement », (parcours « Transitions environnementales, société, territoires »).

Le co-portage recherche de ce CMI repose sur le laboratoire « Transitions énergétiques et environnementales » (TREE) (UMR CNRS-UPPA 6031) qui participe aux champs de recherche « Écosystème, biodiversité et développement sécurisé » et « Énergie et territoires » de l'UPPA.

Pour réaliser son analyse de la demande de l'UPPA, le comité d'accréditation a disposé du dossier de candidature de cet établissement et du rapport du comité d'évaluation dont il a pu entendre le coordonnateur.

Suite à ses délibérations, le comité d'accréditation émet un avis favorable à l'accréditation de l'UPPA à délivrer le label CMI-Figure® « Ingénierie territoriale, politiques locales et transitions environnementales » aux étudiants qui auront satisfait aux exigences du cursus pour les 5 années universitaires 2025-2026 à 2029-2030.

La décision du comité d'accréditation est fondée sur les atouts suivants de ce projet de CMI :

- Une bonne conformité (sur la base de la maquette et des *syllabi*) avec le référentiel de la formation Figure® en termes de matières spécifiques aux CMI, d'acquis d'apprentissage visés et du large usage des activités de mise en situation (projets, stages et mobilité), mais aussi du fait d'une formation à la recherche initiée dès la 1^{ère} année de CMI, poursuivie tout au long du cursus, pour être renforcée par les projets tutorés en résidant pour une grande partie du temps en laboratoire en 5^{ème} année ;
- Une formation tout à fait cohérente avec d'une part les objectifs d'intégration des diplômés dans les secteurs professionnels visés et d'autre part avec la stratégie de l'établissement d'être un pôle français majeur en recherche et en formation dans le domaine des « solutions pour l'énergie et l'environnement » ;

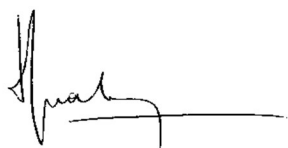
- Un très solide ancrage dans les réseaux professionnels régionaux, qu'il s'agisse de la région française de Nouvelle Aquitaine ou de la région transfrontalière franco-espagnole, et qui ouvre de grandes possibilités de stages pour les futurs étudiants ;
- Un co-portage recherche du CMI solide et de grande proximité via le laboratoire TREE auquel l'équipe enseignante du CMI appartient majoritairement, laboratoire qui a la capacité à accueillir les futurs étudiants ;
- Des formations-soutiens (licence et masters) dont la qualité est reconnue et dont le lien avec le secteur socioéconomique est profond : les membres de ce secteur assurent 20% des enseignements et participent activement aux sessions des conseils de perfectionnement ;
- L'assurance qu'une mobilité internationale du meilleur niveau des étudiants sera facilitée par les moyens institutionnels qui y sont déjà consacrés ;
- Une équipe pédagogique qui est apparue très investie dans sa mission et prête à un grand dévouement pour la réussite de la formation et des étudiants qui la suivront, étant par ailleurs très compétente ;
- Un inter-CMI bien structuré qui a fait la preuve de son efficacité pour favoriser le développement des 3 CMI déjà existants et assurer aux étudiants des enseignements mutualisés de grande qualité ;
- Un processus d'assurance qualité interne des formations de l'UPPA bien établi ;
- Les gages de pérennité de ce CMI que représentent d'une part l'engagement institutionnel (établissement et deux collèges) qui se traduit par des moyens significatifs en ressources humaines et d'autre part le positionnement de ce CMI en tant que formation originale et unique au niveau régional.

Toutefois, les actions suivantes doivent être engagées pour assurer un démarrage franc et rapide du CMI INTERRE :

- Acheter la description des modules de formation ;
- Assurer à la formation une forte visibilité sur Internet et à travers le corps enseignant du secondaire ;
- Etudier avec attention les propositions d'organisation de l'enseignement de spécialité que l'expert spécialiste du domaine a formulées et que l'on trouve dans le rapport du comité d'évaluation.

Pour plus de détails, sur les différents points forts et à améliorer de cet avis, le lecteur doit se reporter au rapport ci-joint du comité d'évaluation.

Le 1^{er} mars 2025,



Farid Ouabdesselam, Président du comité d'accréditation du Réseau Figure®

RAPPELS IMPORTANTS À PROPOS DES CMI

Les projets de CMI (Cursus Master en Ingénierie) doivent être portés par une université ayant adhéré au Réseau Figure® (Réseau Formations à l'ingénierie par des universités de recherche) en adoptant sa Charte, et doivent respecter les principes fondateurs énoncés dans cette Charte. Ceux-ci constituent les fondements du modèle universitaire de formation aux métiers d'ingénieur, modèle différent et complémentaire de celui des écoles d'ingénieurs.

L'accréditation de l'établissement à délivrer le label CMI-Figure® est accordée pour 5 ans. Elle intervient lorsque le projet intègre les éléments essentiels du référentiel de la formation du Réseau Figure®, et après que l'établissement ait montré son aptitude à les mettre en œuvre, notamment à l'occasion de la visite des experts sur site. Il est rappelé que les activités de mise en situations (AMS) représentent entre 15 et 25 % de la formation pour l'obtention du label, et accompagnent le développement d'une pédagogie de l'expérience à travers des projets et des stages tout au long des 5 années du cursus. Les périodes de stages débutent en CMI1-L1 avec 5 semaines d'immersion en entreprises (3 ECTS), 10 semaines de stage en entreprises ou en laboratoire en CMI3-L3 ou en CMI4-M1 (9 ECTS), et enfin 24 semaines de stage en fin de CMI5-M2 (24 ECTS). La présence en entreprise doit être de 14 semaines au minimum. Une mobilité internationale de 3 mois au minimum est également requise, ainsi que la certification d'un niveau de langue équivalent à 785 points TOEIC.

Admission dans les CMI

Le CMI est une formation en cinq ans. L'objectif est donc d'attirer des étudiants motivés pour cette formation dès le CMI1-L1. L'admission normale doit se faire en S1 via la plateforme nationale Parcoursup, obligatoirement après examen d'un dossier de candidature et entretien.

L'intégration en CMI3-L3, de DUT ou de CPGE selon les disciplines, ne peut constituer qu'un flux marginal complémentaire, traité au cas par cas, pour des étudiants dont l'intégration a été anticipée (co-construction du module de poursuite d'études pour les IUT, passerelles d'intégration...; TPE en CPGE1, stage entre CPGE1 et CPGE2, ...) et selon les règles de scolarité définies par le réseau Figure®.

Évaluation des enseignements par les étudiants

Dans le cadre du processus d'assurance qualité mis en place par le Réseau Figure®, l'évaluation des enseignements par les étudiants est une obligation. Cela doit être effectif dès la première année de ces cursus et sera vérifié.

INFORMATION À PROPOS DU PROCESSUS D'ACCRÉDITATION

Afin de renforcer la conformité avec les standards européens d'assurance qualité, le Réseau Figure® a décidé de soumettre périodiquement son processus à une évaluation externe par une agence admise au registre européen Eqar (European Quality Assurance Register for higher education). Cette démarche

a été initiée auprès du Hcéres (Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) qui a rendu, en janvier 2020, une décision de conformité du processus d'accréditation du label CMI-Figure® pour les cinq prochaines années.

Dans le cadre d'accords avec des agences autorisées de ENAEE (European Network for Accreditation of Engineering Education), le Réseau Figure® permet aux CMI d'accéder également au label EUR-ACE® (European Accredited Engineer).